

L'Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche recrute

UN/UNE TECHNICIEN/NE pour le suivi de la qualité des eaux de baignade Contrat saisonnier : été 2021

Emploi saisonnier sur la période du 21 ou 28 juin à début septembre 2021

Localisation : EPTB Ardèche - Antenne LES VANS (07 140)

Poste à temps complet

Date limite de candidature : 25 mai 2021

Date prévisionnelle des entretiens : début juin 2021 – semaine 22 ou 23

Présentation de la structure

L'Établissement Public Territorial du Bassin versant de l'Ardèche a été créé le 1^{er} janvier 2018 par la fusion des syndicats de rivière « Ardèche Claire », « Beaume Drobie » et « Chassezac ».

L'EPTB Ardèche est composé de 10 communautés de communes et une communauté d'agglomération du bassin versant de l'Ardèche. Il a compétence dans le domaine de la gestion globale et équilibrée de l'eau, des milieux aquatiques et des espaces naturels. L'action est toujours guidée par l'intérêt général.

L'EPTB Ardèche assure l'animation de plusieurs procédures :

- le SAGE du bassin versant de l'Ardèche qui donne les orientations générales de la politique de l'eau,
- des programmes d'actions sur diverses thématiques : inondation (PAPI), ressource en eau (PGRE), milieux aquatiques (Contrats de Rivières), biodiversité (N2000 et Espaces Naturels Sensibles).

Présentation de la mission

Contexte

Le territoire du bassin versant de l'Ardèche est hautement touristique en période estivale, avec une fréquentation axée sur les activités de pleine nature et les sports et loisirs aquatiques (baignade, canoë, canyoning, pêche...).

Les collectivités locales se sont engagées dans une démarche d'organisation de la fréquentation, d'amélioration de la qualité d'accueil et de sécurisation des pratiques liées à l'eau. Cet engagement se traduit par un programme d'aménagement concerté de sites publics de loisirs (Schéma de Cohérence des Activités Sportives et de Loisirs) et par la mutualisation de la gestion des sites de baignade. Ainsi, en application de la Directive Baignade de 2006, les profils de baignade ont été élaborés pour le compte des gestionnaires (communes ou communautés de communes) sur 27 sites publics.

Ce travail a abouti depuis 2013 à la mise en place d'un programme d'auto-surveillance des sites de baignade, en lien avec les gestionnaires et l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Contenu technique

Compte tenu des enjeux majeurs liés à la qualité de l'eau des rivières sur le bassin versant de l'Ardèche, un poste est ouvert pour l'été 2021, sur une période de 2 mois environ, pour accompagner les collectivités gestionnaires de sites de baignade dans la mise en œuvre de l'autosurveillance de la qualité de l'eau et des mesures de gestion identifiées par les profils de baignade.

La mission consiste à organiser et suivre l'autosurveillance des 27 sites de baignade publics et à assurer le conseil de gestion auprès des collectivités gestionnaires au cours de la saison estivale :

- Connaissance des préconisations techniques issues des profils de baignade et des résultats d'analyse des années précédentes
- Bancarisation et interprétation des résultats d'autosurveillance et des données hydrologiques
- Définition et réalisation des mesures complémentaires (enquêtes pollution, recontrôles, suivis par temps de pluie...)
- Application des protocoles de gestion de sites et appui au conseil de gestion auprès des gestionnaires
- o Partenariat continu avec l'ARS et les gestionnaires des sites de baignade
- o Suivi technique et financier d'exécution du marché de prestation d'analyses d'autosurveillance
- Suivi de l'exécution des conventions avec les gestionnaires
- o Alimentation du portail d'informations sur les baignades
- o Information du public sur site
- o Bilan de saison
- Autres missions selon le temps disponible : mise à jour des profils de baignade.

Encadrement

Le poste est encadré par la chargée de mission "qualité des eaux et loisirs" et, pendant ses congés, par le technicien de rivière dédié à la qualité.

Partenariat/concertation

La mission implique des échanges fréquents en interne (lien entre qualité et quantité d'eau) et en externe avec l'ensemble des partenaires techniques de l'EPTB (Agence Régionale de Santé, gestionnaires de sites - communes ou Communautés de Communes, prestataire pour les prélèvements et les analyses)

Profil du candidat

Niveau de diplôme souhaité

Bac+2 minimum dans le domaine de la gestion de l'eau et des sciences de l'environnement

Savoirs, savoir-être, savoir-faire:

- Connaissance du cadre réglementaire applicable aux baignades et des acteurs de l'eau
- Autonomie, rigueur, capacités d'organisation et de synthèse
- Qualités relationnelles et pédagogiques
- Sens du service public et de l'intérêt général
- Maîtrise des logiciels de bureautique
- Une connaissance des collectivités et des marchés publics serait un plus

Conditions d'embauche

- Temps complet (35H00 par semaine en moyenne sur la période), sans astreinte
- Poste basé à Les Vans
- Déplacements réguliers sur le territoire du bassin versant, avec un véhicule de l'EPTB (permis B indispensable)
- Mesures sur le terrain nécessitant une aptitude physique et de savoir nager
- Rémunération : statutaire (grade de technicien) + régime indemnitaire + tickets restaurant

Dossier de candidature (lettre de motivation à l'attention de M. le Président de l'EPTB + CV) :

à envoyer à qualite@ardeche-eau.fr

Contact téléphonique: 04-75-88-10-65